

Procès-verbal

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 27 janvier 2014, à 18 heures, à laquelle étaient présents le maire Claude Morin, la conseillère Linda Morin et les conseillers suivants : Yvan Verville, Ghislain Brunet, Patrick Morin, Louis Proulx et Marco Desforges. Était également présente la secrétaire-trésorière adjointe, Ginette Labbé.

1. Ouverture de la séance par le maire Claude Morin.

2014-01-020

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Linda Morin, appuyé par le conseiller Ghislain Brunet et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Claude Morin.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Bibliothèque;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

2014-01-021

3. **BIBLIOTHÈQUE**

Monsieur le maire, Claude Morin présente le projet de la bibliothèque. Monsieur Louis Dallaire du Réseau Biblio explique aux conseillers les services qu'offre le Réseau Biblio aux bibliothèques municipales. Monsieur Ghislain Deschênes, chargé de projet, décrit et explique les documents suivants : historique du projet, sommaire des coûts (produits par l'architecte en date du 19 décembre 2013), la structure de financement et les plans et croquis intérieurs et extérieurs.

Il est proposé par le conseiller Ghislain Brunet, appuyé par la conseillère Linda Morin :

QUE : La Ville de Macamic demande des soumissions aux contracteurs le plus tôt possible afin de connaître les coûts réels pour la construction de la nouvelle bibliothèque.

QUE : Suite à l'ouverture des soumissions, les élus décideront de la continuité ou non du projet de construction de la bibliothèque tout dépendant des coûts de construction.

QUE : De mandater le directeur général Denis Bédard, l'adjointe à la direction générale, Joëlle Rancourt et le chargé de projet Ghislain Deschênes à procéder dans les plus brefs délais à l'appel des soumissions.

Le conseiller Louis Proulx demande le vote :

Vote **pour** la demande des appels d'offres : 4

Vote contre la demande des appels d'offres : 2

Adoptée à la majorité.

4. **Période de questions**

Monsieur le maire Claude Morin, monsieur Ghislain Deschênes, chargé de projet, monsieur Louis Dallaire du Réseau Biblio et monsieur Christian Bédard du ministère de la Culture ont répondu aux questions des personnes dans l'assistance concernant le projet de la nouvelle bibliothèque.

2014-01-022

5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Linda Morin et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 20 h 04.

ADOPTÉ.

Ginette Labbé
Secrétaire-trésorière adjointe

Claude N. Morin
Maire